REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.11/18

Un terrain de football synthétique aux Prés-Roses

M. Pierre Chételat, PLR

En réponse à la question écrite du PLR par M. Pierre Chételat, le Conseil communal peut donner les informations suivantes :

Les services communaux travaillent actuellement sur un projet de terrain synthétique aux Prés-Roses. Plusieurs variantes ont été étudiées afin qu'un projet le plus efficient possible puisse être présenté au Conseil de Ville.

Actuellement, reste à régler la problématique de l'éclairage, afin qu'il réponde aux critères de l'optimisation de l'éclairage public qui prévaut à Delémont dans le cadre de sa politique énergétique et de son label « Cité de l'énergie® ».

Au vu de ce qui précède, les réponses apportées aux questions du groupe PLR sont les suivantes :

- Le projet de terrain synthétique est mentionné dans le plan de législature qui sera transmis au Conseil de Ville. Un projet de terrain synthétique aux Prés-Roses sera présenté dans les mois à venir aux membres du Législatif.
- Le club des Sports-Réunis de Delémont s'est effectivement engagé à participer financièrement au projet et est actuellement en phase de recherche de financement. La participation prévue des SRD devra être validée par l'Assemblée générale des SRD qui se tiendra prochainement.
- La variante qui sera très certainement proposée au Conseil de Ville propose une réfection « légère » du terrain synthétique actuel, ainsi que la mise en synthétique d'un terrain actuellement en herbe, avec une homologation de l'Association suisse de football en 2^{ème} ligue inter.
- Une évaluation des possibilités existantes pour la mise à disposition d'un terrain aux Prés-Roses pour les entraînements de rugby a déjà été étudiée suite postulat 4.02/17 du groupe PLR. Vu les contraintes horaires actuelles, une mise à disposition est difficile. Une solution transitoire est actuellement en discussion avec le président du Club de rugby, du côté du terrain de football des Traversins. La variante de terrain synthétique qui sera proposée au Conseil de Ville devrait permettre la mise à disposition conjointe d'un des terrains pour les entraînements du Club de rugby et ceux du football.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL Le président : La chancelière :

Damien Chappuis Edith Cuttat Gyger